



Accord et désaccords. Les émotions et l'ajustement au monde social

Julien Bernard

► To cite this version:

Julien Bernard. Accord et désaccords. Les émotions et l'ajustement au monde social. De Boeck Supérieur. Sociologie des émotions, 2022. hal-04405971

HAL Id: hal-04405971

<https://hal.science/hal-04405971>

Submitted on 23 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 2.

Accords et désaccords. Les émotions et l'ajustement au monde social

Par Julien BERNARD

Chapitre paru dans Nathalie Burnay (dir.), *Sociologie des émotions*, Bruxelles, De Boeck, 2021

Introduction

Les émotions sont omniprésentes dans nos vies individuelles et dans la vie sociale. Les multiples et rapides changements sociaux accentuent peut-être l'impression de moins maîtriser notre environnement social (Elias, 1983) ou d'être affectivement impliqué par des faits sociaux de plus en plus lointains (Martucelli, 2016). A tel point que l'idée d'une « société des émotions » fait de plus en plus son chemin dans la littérature sociologique (Cerulo, 2021).

La prise en compte des émotions par la sociologie pose cependant de nombreuses questions. Comment définir cet objet aux multiples facettes ? Comment intégrer les différentes échelles (neurochimique, psychologique, relationnelle, collective, socio-culturelle) auxquelles les émotions semblent pouvoir s'analyser ? Quelle plus-value à la connaissance des émotions le regard sociologique peut-il apporter ? Inversement, qu'apporte la focalisation sur les émotions aux théories sociologiques ?

Nous verrons que de nombreux débats animent les réflexions sur les émotions. Phénoménologiquement, l'émotion renvoie à l'expérience momentanée d'un trouble, à un ressenti corporel particulier suivant une perception ou une pensée. La question de l'origine de ce trouble, entre le corps et l'esprit, même si elle renvoie à un dualisme largement critiquable et critiqué, continue de structurer les représentations savantes et ordinaires des émotions. Tout en soulignant l'importance – notamment pratique – de ce débat, nous tenterons de nourrir la réflexion sur le sujet à partir d'un autre axe de réflexion : la dimension « énergétique » des émotions. L'émotion s'accompagne en effet de modifications physiologiques, posturales, expressives, qui nous poussent plus ou moins à l'action, mais qui semblent presque toujours pouvoir se comprendre dans le cadre de dynamiques sociales produisant à la fois des contraintes et des possibilités d'expression.

A partir d'une synthèse des propositions sociologiques sur les émotions, nous ferons l'hypothèse que la question de l'articulation entre l'énergie émotionnelle et les attendus sociaux, ou, autrement dit, le problème de l'ajustement ou de l'adaptation aux normes sociales, permet d'interroger les mécanismes de reproduction et de changement social. Nous proposerons aussi qu'en dépassant l'opposition entre « rationalité » et « émotion », il est possible, et il pourrait être souhaitable, de prendre pour objet les

catégorisations ordinaires des émotions et des représentations qui les sous-tendent. Partant, il ne s'agirait pas tant de déterminer ce que sont réellement les émotions que nous rencontrons dans la vie quotidienne ou « sur le terrain » lors des enquêtes sociologiques, mais de les considérer comme des conduites soumises à des jugements de valeur. *In fine*, l'insertion des émotions dans leur dynamique de construction et de jugement social amène à asseoir la perspective constructiviste caractéristique de la plupart des travaux sociologiques sur les émotions.

Des cadres d'intelligibilité de l'énergie émotionnelle

Même si une pensée ou un souvenir peuvent nous émouvoir, l'émotion est souvent d'abord vue comme une réaction à un stimulus de l'environnement. Cette représentation s'accorde avec les connaissances scientifiques générales du corps humain qui le définissent comme un système dynamique composé de sous-systèmes (circulatoire, respiratoire, nerveux...) réagissant aux stimulations extérieures, notamment sous forme d'émotions, et tendant ensuite vers un retour à l'équilibre, l'homéostasie. Le langage ordinaire reformule d'ailleurs les représentations scientifiques par métaphores, électriques et hydromécaniques¹, pour tenter de faire comprendre les modifications physiologiques induites par l'expérience émotionnelle : mon sang n'a fait qu'un tour, j'avais le souffle coupé, puis j'ai pété les plombs ; ça m'a vidé ; il va falloir que je fasse retomber la pression pour recharger les batteries...

La représentation énergétique de l'émotion n'est pas dénuée de raisons : peu d'émotions ne comportent pas de tendance à l'action. La colère pousse à la destruction ; l'amour au rapprochement et au prendre-soin ; le dégoût à la mise à l'écart ; la surprise à la prise d'informations... Même certaines conduites d'évitement – se cacher quand on a honte, s'immobiliser face à une ambivalence – pourraient, à la limite, se comprendre comme des formes d'action sur le monde (Sartre, 1939). Seuls quelques affects portant sur des objets lointains ou inatteignables, comme l'ennui ou la tristesse du deuil, semblent durablement inhiber l'action.

Certains courants de la psychologie des émotions ont fondé leurs postulats sur cette idée de réaction énergétique du corps. Le béhaviorisme a cherché à établir les liens entre stimuli et réaction *via* la variation des « courants d'activité » du corps (Watson, cité par Rimé, 2005). La psychologie évolutionniste, postulant l'utilité des schèmes sensori-moteurs de l'espèce humaine, en a cherché les fonctions. Pour elle, les émotions serviraient à s'adapter au milieu, en initiant des actions rapides si nécessaire, ou en communiquant à autrui son état pour signifier ses actions imminentes probables. La psychanalyse, pour sa part, se fonde sur les concepts clés de *libido* et de pulsion, normalement régulés par la conscience de soi et la morale sociale intériorisée.

¹ Les premières s'appuyant sur l'électricité du système nerveux, les secondes provenant probablement de la théorie hippocratique des humeurs.

A y regarder de près, les frontières disciplinaires sont poreuses car l'on retrouve en sociologie des schémas de pensée analogues. On pourrait percevoir une pointe de béhaviorisme social et l'idée d'émotions fonctionnelles lorsque Georg Simmel (1912) analyse la « vie de l'esprit » dans les grandes villes comme résultante d'une « intensification de la vie nerveuse » : par rapport à la campagne, la quantité de stimuli et différents facteurs sociaux (l'anonymisation des relations sociales, le caractère intellectuel des activités productives concentrées en ville, l'individualisme) produirait le caractère « blasé », « réservé, avec une dominante d'aversion cachée », ou « les distances et les éloignements » des citadins, qui seraient, selon Simmel, une « solution » pour « mener ce genre de vie » et nous « préserver » des ambivalences sensorielles ou de nos propres accès de violence. On peut aussi trouver chez Norbert Elias, lecteur de Freud, une analyse sociologique de l'économie psychique comme instance, socialement configurée, de refoulements, de libération ou de sublimations des émotions (Elias, 1937).

De l'émotion comme adaptation biologique au milieu à l'articulation du phénomène émotionnel aux contraintes et effets de la vie sociale – l'adaptation sociale –, n'y aurait-il donc qu'un pas de côté ? Sans doute pas. D'abord parce que le rapport entre stimulus et émotion n'est pas univoque, automatique ou systématique. Ensuite parce que, de l'avis de beaucoup, la réaction émotionnelle n'est pas toujours « fonctionnelle »². Tant la philosophie que le sens commun pointent les dangers de l'action émotionnelle et de la passion. La maîtrise de soi et la rationalité sont en effet bien plus souvent associées à la sagesse que les élans du cœur ; ceux-ci étant plutôt considérés, sinon comme pures inconsciences, au mieux comme dérivés d'un idéalisme romantique (Meyer, 1991).

Ajustements et reproduction sociale

La représentation de l'émotion comme énergie imprévisible, potentiellement nuisible à l'ordre social et à l'individu lui-même, pourrait justifier les multiples actions et dispositifs sociaux visant à les canaliser – au double sens de « limiter » et « d'orienter » – ou à les « socialiser » – c'est-à-dire à les rendre socialement acceptables. Ces actions et dispositifs peuvent être observés à différents niveaux d'analyse sociologique.

Au niveau le plus « macro », les structures sociales elles-mêmes, et les idéologies qui les sous-tendent, pourraient avoir pour objet de conduire les individus à accepter leur condition. C'est du moins ce que suggérerait Durkheim lorsqu'il écrivait qu'il y a « dans la conscience morale des sociétés un sentiment obscur de ce que valent respectivement les différents services sociaux [les fonctions sociales, les métiers] (...) Sous cette pression, chacun, dans sa sphère, se rend vaguement compte du point extrême jusqu'où peuvent aller ses ambitions. (...) Un but et un terme sont ainsi marqués aux passions » (Durkheim, 1897, p.276). Autrement dit, la division du travail

² Le jugement de la fonction d'un phénomène est toujours social et peut donc dépendre de représentations, d'intérêts, de normes et de valeurs différents selon les individus et les groupes sociaux. Nous utilisons ici le terme entre guillemets pour signifier cette réserve, tout en supposant que la représentation de l'émotion comme porteuse de risques est largement partagée.

légitimée par l'idéologie méritocratique aurait pour fonction de réguler nos désirs illimités, tout en produisant différentes « chances de joies et de peines » (London, 2013). Les émotions au travail dépendant pour partie de l'activité, ce que documente aujourd'hui largement la sociologie du travail (Jeantet, 2018), la structure sociale, produit d'une histoire sociale et économique³, organise en effet une division émotionnelle du travail.

Du niveau « collectif » au niveau « individuel » se déploient et s'organisent également de multiples médiations visant à mettre en forme, à « cadrer » (Truc, 2016), les informations concernant les sujets de société. Le choix des images et des mots employés dans les médias (les « éléments de langage » propres à la communication politique), le circuit de production et de diffusion de l'information (partis, syndicats, organes de presse, réseaux sociaux, groupe de pairs, famille...) et le travail politique de manipulation de symboles chargés d'affects (Braud, 1996) orienteraient significativement l'appréhension émotionnelle des questions sociales.

A un niveau « méso », les milieux professionnels et leurs modes de socialisation tendraient à former des « cultures émotionnelles de métier » (Jeantet, 2018) balisant les façons de concevoir et de composer avec les émotions dans l'activité⁴. Le même schéma pourrait s'appliquer aux familles si l'on considère avec Margaret Mead (1955) que si « chaque famille mène une bataille » pour inculquer à ses enfants ses ordres normatifs, ceux-ci sont aussi fortement liés à des cultures ou des classes sociales⁵. Les schèmes éducatifs, s'appuyant sur des croyances et des valeurs variées, formaliseraient ainsi des correspondances entre situations, ressentis et expressions selon des normes tout autant sociales qu'émotionnelles (Hochschild, 1983). En voyant son attention dirigée vers certains thèmes ; en entendant les discours justifiant certaines réactions (ou au contraire certaines indifférences) ; en apprenant ce pour quoi il devrait être fier ou honteux, « l'enfant incorpore du social sous forme d'affects, mais socialement colorés, qualifiés » (Bourdieu, 1997, p.200). En somme, cet ensemble d'influences sociales et collectives porterait sur la manière dont « le monde

³ La division émotionnelle du travail découle de multiples facteurs : l'évolution de la structure de la population active, avec par exemple la tertiarisation faisant du marché de l'emploi un « marché de la personnalité » pour les « cols blancs » (Mills, 1951) ; la professionnalisation du travail relationnel qui a concerné en particulier les femmes et les classes moyennes (Hochschild, 1983) ; les formes de management selon les périodes historiques du capitalisme (London, 2013) ; l'influence des techniques (la robotisation, l'informatique) ; les politiques de formation et d'emploi, etc.

⁴ Mes travaux sur les pompes funèbres (Bernard, 2009) ou plus récemment sur les professions de santé vont dans ce sens. Les agents de pompes funèbres apprennent par exemple à surmonter le dégoût potentiel des cadavres et à composer un rôle pour prendre en compte les affects des familles endeuillées. Dans les métiers du soin, les émotions ne sont pas conçues de la même façon dans un service d'urgence, où elles sont quasiment proscrites au nom du risque qu'elles font courir sur la maîtrise des procédures cognitives et techniques, et dans les services où le *care giving* est valorisé, les émotions des patients et des soignants étant alors considérées comme des outils pour le travail relationnel.

⁵ Hochschild faisait remarquer que, dans les années 1970, les parents des classes moyennes américaines insistaient plus que les autres sur l'importance des compétences relationnelles dans leurs schémas éducatifs par anticipation des compétences professionnelles que leurs enfants seraient probablement amenés à déployer dans leurs vies futures. Depuis, en corrélation avec la tertiarisation de la société, ces compétences sont citées comme importantes par de plus en plus de parents (Déchaux et Herpin, 2009)

social constitue la *libido* biologique, pulsion indifférenciée, en *libido* sociale, spécifique » (Bourdieu, 1997, p.153).

La socialisation des émotions s'instituerait donc différemment selon l'état des représentations partagées dans la société, et se déclinerait sous des formes variables selon les groupes sociaux. Elle serait donc historique et culturelle au sens où des « structures de sentiments » (Illouz, 2020) ou des « régimes émotionnels » cadrent « les limites et les possibilités de l'expression » (Reddy, 2014)

Les incitations à « l'auto-contrôle » (Elias, 1937), ou « l'éducation au sang-froid », que Marcel Mauss (1934) voyait comme la plus fondamentale des « techniques du corps » pour le développement des civilisations et le vivre-ensemble, en sont emblématiques. Mais les mécanismes de canalisation des émotions manifestent aussi les attentes du groupe social envers ses membres en termes d'attitudes émotionnelles. « L'expression obligatoire des émotions » apparaît chez les durkheimiens (Durkheim, 1912, Mauss, 1921, Halbwachs, 1947) à la fois comme norme sociale et comme effet de l'incorporation des valeurs du groupe. La socialisation des émotions aurait alors pour objet d'aligner l'énergie émotionnelle sur les normes sociales, qu'il faille exprimer l'émotion attendue ou réfréner les émotions déviantes. L'émotion positive qui résulte d'un parfait ajustement au monde selon les critères de son groupe – la joie d'avoir réalisé son travail dans les règles de l'art, la fierté d'avoir obtenu un diplôme qui réjouira ses parents – pourrait alors s'analyser comme l'incarnation la plus aboutie des forces de reproduction sociale : elle conforme l'individu en le confortant affectivement.

Désajustements et dynamique sociale

Les forces de socialisation et d'orientation des émotions n'ont toutefois pas d'effets mécaniques sur les individus. La culture affective, écrit David Le Breton (2004), n'est pas une « chape de plomb », elle n'est qu'un « mode d'emploi » pour se conduire en société. S'il en était autrement, si les sentiments étaient intégralement produits et dirigés « d'en haut », toute capacité de résistance, toute liberté serait annihilée par la mainmise de l'organisation et de la propagande sur l'individu ; nous serions dans le cauchemar totalitaire et hyper-fonctionnaliste du « meilleur des mondes » (Huxley, 1958).

Dans les sociétés hétérogènes, plurielles (et démocratiques), les formes de correspondances établies entre objets, émotions et significations, ne produisent pas de conditionnements pavloviens. Les dispositions affectives produites sont socialement variées et résultent de la rencontre entre des cadres sociaux d'interprétation et des subjectivités. Elles interrogent les limites du « social » et de « l'individuel » en manifestant tout autant, comme le suggérait Charles Mills (1959), les « enjeux collectifs de structure sociale » que les « épreuves personnelles de milieu ».

Au niveau individuel, si les émotions mobilisent la subjectivité et portent en elles une énergie, c'est en effet qu'elles résultent souvent d'un décalage inattendu entre nos anticipations routinières et ce qui advient à notre conscience. Pour le dire plus précisément, elles naîtraient d'un « différentiel » (Livet, 2002) entre nos dispositions mentales actives ou activables (nos normes, valeurs, croyances, désirs) et notre perception de la situation. L'alignement de nos dispositions aux situations ne se trouve probablement que dans les situations les plus ordinaires et familières, là où s'opère une « connaissance par corps » (Bourdieu, 1997). Voilà pourquoi, selon Bourdieu, « rien n'est plus sérieux que l'émotion » : la divergence entre nos espoirs et leurs chances de réalisation se traduirait aux « tréfonds des dispositifs organiques ». Hormis donc le cas de la satisfaction issue de la congruence entre le monde et nos dispositions, l'émotion manifesterait les failles de l'habitus : une information qui n'entre pas dans le programme incorporé de compréhension et d'action sur le monde, et qui peut être susceptible de le faire évoluer.

L'émotion signale à l'individu la façon dont il se positionne face à ce qui lui arrive. Elle est un mode de réponse à l'incertitude du monde. Si même la réussite attendue à un examen procure de la joie, c'est que cette réussite n'était pas tout-à-fait certaine... Résultant tout à la fois de représentations acquises, d'expériences passées sédimentées et d'effets de contexte, elle n'exclue pas l'ambivalence. Je peux vouloir boycotter les fast-foods par conviction environnementale (que d'aliments transformés et que d'emballages !) mais je peux y aller pour faire plaisir à mon enfant le jour de son anniversaire et parce que, malgré ce que j'en sais, j'ai toujours aimé les sauces qu'on trouve dans les burgers ! L'ambivalence peut naître de conflits de représentations, ou de conflit entre l'évaluation sensorielle et l'évaluation cognitive (je sais que cette sauce industrielle n'est pas bonne pour ma santé, mais je l'adore). Mais, même dans l'ambivalence, l'émotion signifie, précisément, que ce qui se passe est signifiant pour l'individu.

Quels effets peuvent donc avoir ces « désajustements » ? Théoriquement, on peut penser que, dans certains cas, le sujet ne comprend pas bien ce qui se passe et se trouve figé, déboussolé et inhibe toute réponse comportementale. A l'inverse, une action émotionnelle individuelle peut se déclencher pour, selon Max Weber (1921, p.56) « se débarrasser de l'excitation » ; cette réponse serait, selon Weber, irrationnelle, et « peu importe si [l'individu] le fait de manière indigne ou sublime »⁶. Enfin, et c'est ce qui, selon nous, se produit le plus souvent, l'individu peut produire ce que Arlie Hochschild (1983) a nommé le « travail émotionnel », c'est-à-dire un effort pour ajuster la réponse expressive et comportementale aux exigences de la situation, après analyse de la situation et de l'émotion vécue elle-même. Ce travail peut se faire *in situ* mais aussi à plus long terme. Pierre Livet (2002) parle à ce sujet d'un travail de « révision » des désirs et des croyances devant conduire à ce que ceux-ci s'accordent, au nom du principe de réalité, avec l'objectivité perçue du monde. Mais cette révision, rationnelle, engendre des résistances lorsqu'elle touche aux valeurs morales : on peut, individuellement ou collectivement, vouloir maintenir le monde tel qu'on le connaissait

⁶ Il nous semble, au contraire, que le jugement d'autrui sur l'émotion est centrale pour l'analyse sociologie de la vie émotionnelle, comme nous allons essayer de le montrer *infra*.

(c'est l'objet des rituels) ou le changer plutôt que se changer pour « s'adapter »⁷ (c'est l'objet des manifestations).

Faut-il, dès lors, voir les émotions comme des formes d'adaptation, à l'instar des psychologues évolutionnistes, ou, au contraire, comme des « troubles de l'adaptation »⁸ manifestant un manque de ressources cognitives et comportementales, ou un manque de flexibilité psychologique, pour faire face à des situations sans cesse changeantes et, *in fine*, à un monde social en perpétuelle évolution ? Ni l'un, ni l'autre. Les émotions ne sont ni rationnelles, ni irrationnelles ; ni bonnes, ni mauvaises en soi. Ce sont, selon nous, des conduites humaines plurifactorielles, biologiques, psychologiques et sociales, faisant l'objet de jugements de valeurs. Ces jugements de valeur portent souvent sur leur degré de rationalité. Ils témoignent de représentations sociales différenciées et constituent à la fois des marqueurs et des leviers de dynamiques sociales (Bernard, 2015).

Artificialité du dualisme raison / émotion

Les émotions provoquent-elles par nature une altération du jugement ? Ou peut-on avoir raison, selon les cas, d'avoir peur, de se mettre en colère, de se réjouir ou de s'attrister ? Les théoriciens des émotions penchent souvent d'un côté ou de l'autre de cette opposition. Pour certains, l'émotion emporterait avec elle toute capacité d'objectivation du fait que le traitement cognitif des informations à son origine serait de piètre qualité. Pour Jon Elster (2010), par exemple, l'émotion ferait prendre ses désirs pour la réalité et viendrait « court-circuiter »⁹ la recherche optimale d'informations sur la situation en produisant une « aversion à l'inaction » et une négligence des conséquences de l'action. Pour Sartre (1939), l'émotion viserait une « transformation du monde » dans un processus où la conscience « se transforme précisément pour transformer l'objet ». Elle serait une « conduite d'évasion » nous plongeant dans un monde « magique ». Pour d'autres, au contraire, l'émotion procéderait d'une évaluation normative non dénuée de rationalité. Pour Livet (2002), elle révélerait des normes et des valeurs auxquelles nous sommes attachés et témoignerait en cela

⁷ Selon Huxley (1958, p.37), les mots « adaptation », « ajustement », « comportement social ou antisocial », « intégration », « travail d'équipe », « dynamique communautaire », voire la rhétorique du caractère naturellement social de l'être humain, traduiraient une « morale sociale » postulant que « l'ensemble social a plus de valeur et d'importance que ses éléments individuels ». Celle-ci porterait en germe la soumission de l'individu à l'organisation sociale. La critique de la mobilisation de la subjectivité au travail comme nouvelle forme de domination peut aussi être lue en ce sens. La ligne de partage, ou la question d'un équilibre à trouver entre respect de la société comme autorité morale et refus de la domination, constitue une ligne de tension interne et sociale, qui structure par conséquent la philosophie politique.

⁸ Nous faisons référence ici à l'article de Paul Fraisse (1984). Pour une analyse critique, voir Spoljar (2014)

⁹ On retrouve cette idée chez le psychologue et journaliste scientifique ayant popularisé la notion d'« intelligence émotionnelle », Daniel Goleman (1995), qui parle de l'émotion comme d'un « coup d'Etat neuronal ». La négativité de l'émotion justifierait l'importance des capacités d'identification et de régulation des émotions.

d'une rationalité « morale » susceptible de produire des satisfactions à long terme¹⁰. Pour les théories du care (Paperman et Laugier, 2005), l'empathie face à la vulnérabilité d'autrui devrait être au cœur de la philosophie politique et faire l'objet d'une éducation spécifique en vue de développer la citoyenneté¹¹ (Nussbaum, 2011). Pour Honneth (1992), les « sentiments moraux » fonderaient les légitimes « luttes pour la reconnaissance » des populations stigmatisées ou dominées, tout comme les sentiments d'injustice seraient au cœur de « l'économie morale » des mouvements sociaux (Fassin, 2009). Cette rationalité morale s'assortirait donc, pour ces auteurs, d'une rationalité pratique : est-il forcément rationnel de s'accommoder du monde tel qu'il est ? Un sursaut émotionnel ne peut-il aider les individus à s'extirper des situations de domination ? Les chocs moraux ne peuvent-ils être à l'origine d'« entreprises de morale » (Becker, 1963) tout à fait louables ?

Mais peut-être perçoit-on en filigranes des lignes qui précèdent la normativité des positionnements sur la légitimité des émotions « morales ». Les sentiments « moraux » sont-ils forcément vertueux ? La dénonciation d'une inégalité vécue prouve-t-elle une injustice ? Des sentiments antisociaux, tels que la peur de l'autre, la haine, le mépris, ne peuvent-ils être parés de rationalisations « morales » pour mener à des atrocités (Ramond, 2011) ? Ne devrait-on pas, dès lors, essayer de développer une perspective plus analytique que normative, sinon pour déterminer la rationalité des émotions, au moins pour décrire la dynamique affective de la vie sociale ?

Rapport au monde et conscience de soi

L'émotion est à la fois biologique, psychologique et sociale, parce qu'elle engage des sensations et des représentations, et parce que, pour paraphraser Mauss (1924), entre le corps et l'esprit, se trouve la culture. La rationalité des émotions peut donc soit concerner les dispositions mentales orientant l'appréhension des situations, soit le traitement cognitif des perceptions de l'environnement transitant par les sens. Dans les deux cas, ce sont des représentations indissociablement mentales et sociales qui sont en jeu. Celles-ci engagent des positionnements qui ne relèvent pas de cognitions « froides » (Andler, 1992), comme peuvent l'être, par exemple, les ressources mobilisées pour résoudre un problème de mathématiques.

En effet, si l'on estime que les émotions proviennent d'abord d'une pensée, d'une réflexion, d'une évaluation cognitive, on peut supposer que quelques bonnes raisons président à l'émotion. Celle-ci serait par conséquent une sorte de pré-jugement. Si rien n'indique que ces « bonnes raisons » ne sont pas reconstituées *a posteriori* pour les besoins de l'argumentation (Boudon, 2004), ces éléments cognitifs indiquent néanmoins que l'émotion met sinon en jeu une vision du monde, au moins la nécessité de la faire entrer dans des cadres d'intelligibilité partagés via des discours de justification (Boltanski et Thévenot, 1991).

¹⁰ La rationalité consisterait alors à maintenir une unité biographique pour éviter des souffrances.

¹¹ La rationalité serait ici de vouloir mobiliser des capacités sensibles pour augmenter le niveau de bonheur collectif, prélude au bonheur individuel. On voit que la définition de la rationalité est un débat sous-jacent au jugement de la rationalité des émotions...

Si, à l'opposé du spectre entre corps et esprit, on estime que l'émotion provient d'abord d'une sensation ou d'une perception sensorielle, il convient de comprendre pourquoi cette sensation devient une émotion et ne reste pas une sensation sans affect, comme la faim, la soif, ou le fait d'avoir chaud ou froid. Ici, il peut être utile d'essayer de comprendre plus finement l'expérience du processus émotionnel en lien avec les cadres sociaux qui la favorise, comme le propose la phénoménologie sociale d'Alfred Schütz (Perreau, 2010).

Que faut-il pour qu'une émotion apparaisse et que se passe-t-il quand elle se déploie ? Sans doute faut-il d'abord être suffisamment attentif à son environnement pour que l'affectivité devienne implicative (Martucelli, 2016). Selon Schütz, l'attention ne relève pas nécessairement d'un effort délibéré du sujet ; elle émerge dans le flux de la conscience en vertu du repérage de traits saillants émergeant. Cette « thématization » produit une coupure du flux de conscience pré-phénoménal, une « conversion attentionnelle » qui « met en relief » certains aspects de l'expérience. S'en suivrait une analyse « rétrospective » (que s'est-il passé ?), réflexive (que signifient les différentes facettes de l'expérience ?), et objectivante (que signifie, en résumé, ce qui se passe ?). Dans le langage de la psychologie sociale des émotions, on pourrait dire que l'information venant des sens fait l'objet d'un traitement évaluatif très rapide qui porte autant sur la situation que sur soi-même (Scherer et Rimé, 1989). Ce qui se passe est-il plaisant, déplaisant ? Habituel, inhabituel ? Justifié, scandaleux ? Puis-je et dois-je faire quelque chose ? Pour le dire dans des formules ramassées, l'émotion serait « seconde » (Le Breton, 2006) parce qu'elle résulterait d'un traitement symbolique des perceptions ; un « arc sémiotique » (Kauffman, 2020) se déploierait pour donner sens à l'émotion ; l'information venant des sens serait « colorée » affectivement (Paperman et Ogien, 1995 ; Loriol, 2020).

Un travail émotionnel peut intervenir au cours de ce traitement symbolique. Sans aller jusqu'à dire comme le stoïcien Epictète que les émotions sont des « actes de la volonté » (on choisirait de s'enrager, puisqu'on pourrait décider de rester calme...), l'émotion fait, « normalement »¹², l'objet d'une évaluation interne, par métacognition, qui doit conduire le sujet à déterminer, selon les contraintes situationnelles, s'il peut ou doit la laisser s'exprimer.

Quel que soit le degré de maîtrise de soi possible, l'expérience ne prend pas sens par hasard. Pour reprendre la terminologie wébérienne, un sens est « subjectivement visé » par l'individu si certains traits de la situation apparaissent comme pertinents ou problématiques pour lui. Or, pour la phénoménologie sociale, les « structures de pertinence » sont d'origine sociale ; elles dépendent des motivations du sujet, de son histoire de vie et de son « stock de connaissances disponibles » qui lui permettront de « typifier » son expérience. Ces « structures de pertinence » et ces « stocks de

¹² Ces considérations appellent une discussion sur la distinction entre émotions et régulation émotionnelle « normales » et « pathologiques ». Bien qu'on puisse considérer ces étiquettes comme très relatives et comme produits de jugements moraux, il nous paraît difficilement contestable que l'absence de capacité d'un sujet à déterminer l'objet de ses émotions, à réguler des émotions envahissantes, à faire comprendre à autrui l'objet de son émotion, ou encore – *a contrario* – l'absence de capacité à éprouver des émotions, le place dans des situations de souffrance et de difficultés sociales. D'où, comme pour le terme « fonctionnel », l'usage des guillemets pour signifier en même temps la réserve et l'accord partagé sur la pertinence du terme.

connaissance » ne sont pas communément partagés ; ils relèvent de constructions sociales.

L'émotion n'est donc ni purement corporelle, ni purement cognitive. Toute une gamme de nuances se déploie entre l'émotion comme « réflexe » et l'émotion comme « jugement » (Bernard, 2017). Si des schèmes sensorimoteurs et des circuits émotionnels innés sont nécessairement mobilisés, les représentations individuelles et sociales sont aussi déterminantes. Comme dans le mécanisme de la perception qui articule informations « ascendantes » et « descendantes », il peut sembler illusoire de vouloir déterminer qui, de la sensation ou de la cognition, est explicative en dernière instance (Le Blanc et Claverie, 2016). Certaines émotions seront plutôt « réflexes » (le sursaut de peur mêlé de surprise face à un stimulus inattendu), d'autres plus clairement cognitives (« plus j'y pense, plus je trouve la situation politique du pays inquiétante... »). Cependant, la question de l'origine de l'émotion et celle de sa part de rationalité concentrent les débats ontologiques, dessinent les frontières des territoires disciplinaires et, surtout, posent d'autres questions plus pratiques : comment faisons-nous, concrètement, pour identifier un comportement « émotionnel » ? Et que faisons-nous, au juste, quand nous identifions une émotion ?

Identifier l'émotion

Les sciences « dures » qui s'intéressent aux émotions (biologie des émotions, neurosciences...) étudient les aires cérébrales et les circuits neuronaux et hormonaux avec d'évidents résultats concernant la régulation émotionnelle – songeons par exemple aux effets de la pharmacopée sur les différents troubles de l'humeur. Mais le positivisme en la matière, qui consisterait à penser que la vie affective serait régie par des modules émotionnels naturels et universels, ne peut guère expliquer la variété des réponses émotionnelles face aux mêmes objets, ni la manière dont nous les identifions. Si ces travaux nous montrent des chemins et des portes d'entrée, ils ne disent pas pourquoi nos émotions les empruntent, ni comment nous nous repérons dans la cartographie théorique des affects. Dans les rangs mêmes de ces disciplines, certains travaux soulignent d'ailleurs l'influence majeure des facteurs sociaux sur la production et l'identification des émotions. La mémoire affective, constitutive du tempérament *via* l'inscription de « marqueurs somatiques » (Damasio, 1995) dérive de la trajectoire biographique et des conditions sociales d'existence (qui amènent à vivre des expériences très variables). Quant à la perception et à l'identification de nos émotions et de celles d'autrui, elles seraient sujettes à l'influence des interactions et du langage utilisé pour nommer les états affectifs (Gendron et Feldman Barrett, 2018).

Ces idées rejoignent, dans une certaine mesure, celles de la psychologie du développement : le chaos sensoriel et affectif du nourrisson s'affine progressivement par les interactions (Rimé, 2005) ; l'enfant apprend à discriminer les expressions de son entourage, puis à les nommer (apprendre les noms d'émotions est habituel en école maternelle, et fait partie des premières leçons quand on apprend une langue étrangère). La façon de catégoriser nos états affectifs aurait-elle un effet sur notre vie émotionnelle elle-même, par effet de nos représentations sur notre compréhension des émotions, et, partant, sur notre régulation émotionnelle ?

L'anthropologie des émotions finit de jeter le trouble sur les cadres explicatifs biologisant. Certaines langues n'ont pas de mot pour « émotion », la distinction émotion/cognition n'est pas toujours franche (Surrallès, 2003), certains mots désignant des émotions sont difficilement traductibles (Lutz, 1982), les nuances langagières peuvent être plus nombreuses pour certaines émotions que pour d'autres (Levy, 1973)...

Notre connaissance des émotions serait donc le produit de l'expérience des émotions (les miennes, celles des autres) et du langage qui permet à la fois d'apposer des étiquettes sur celles-ci et de véhiculer des significations quant à leur pertinence selon leur objet ou la situation. Les mots permettent de comprendre les émotions en les catégorisant et en permettant de les juger. Cette posture nominaliste et performatrice (les mots font socialement exister les phénomènes tout en ayant des effets sociaux concrets) s'articule ici, nous semble-t-il, avec une épistémologie constructiviste (la connaissance – et la réalité ! – se construisent dans l'interaction entre des expériences et des schèmes de connaissance préétablis, qui se restructurent)¹³. D'autant que les émotions elles-mêmes véhiculent des significations et sont objet de débats. Les émotions sont en effet aussi « des signes, des expressions comprises (...) comme des phrases et des mots » (Mauss, 1921). La socialisation permet ainsi le « langage social des émotions » (Fernandez, Lézé, Marche, 2014). De quoi imaginer, avec Jean Duvignaud (1966, p.82), que les sentiments sont « des conduites schématisées par une tradition et un langage que nous avons fini par identifier avec notre vie 'intérieure', sans voir qu'il s'agit de symboles partiels et momentanés qui désignent une réalité plus intense et plus riche – la participation et la communication généralisée qui affecte la vie de tous les individus dans tous les groupes. »

Catégorisations et jugements de valeur

Suggérer, comme Mauss ou Duvignaud, que les émotions sont avant tout des symboles, c'est vouloir en insérer l'étude dans des configurations, des relations sociales, des communications : tout comme des éléments sémiotiques.

Les théoriciens ne sont pas les seuls à considérer les émotions comme plus ou moins adaptatives ou plus ou moins rationnelles. Ces désaccords se trouvent tout autant dans la vie quotidienne. Sur la base de notre connaissance ordinaire des émotions,

¹³ Cette rapide définition s'inspire beaucoup des réflexions de Jean Piaget qui considère que le développement de l'intelligence de l'enfant est fondé sur l'acquisition de compétences liés à des « stades » de développement qui s'empilent tout en se reformant (niveau sensori-moteur, organisation des perceptions, fonction symbolique, opérations concrètes, pensée formelle). Chaque stade suppose des structures, mais appelle à la genèse de nouvelles structures. « *Toute genèse part d'une structure et aboutit à une autre structure. Mais réciproquement, toute structure a une genèse* » (Piaget, 1964, p.171).) Trois facteurs généraux concourent à l'évolution mentale (Piaget et Inhelder, 1966) : la croissance organique normale ; le « rôle de l'exercice et de l'expérience acquise » qui permet « l'assimilation de cadres » ; les « interactions et transmissions sociales ». Ces trois facteurs permettent la « construction progressive » et la « reconstruction » des schèmes de connaissance. Ils supposent cependant une autre compétence : l'adaptation... Cf. *infra*.

nous attribuons des états affectifs à autrui, jugeons de leur rationalité ou de leur normalité, de leur adéquation à la situation en termes de forme, de durée ou d'intensité. En retour, nous adaptons notre comportement en fonction de ces jugements et en fonction des jugements que les autres ont sur les nôtres (ou que nous supposons qu'ils ont).

Lorsque se manifestent des désaccords, nous pouvons certes produire le travail d'apparence permettant de sauver la « ritualité de la situation » (Goffman, 1974), mais nous pouvons aussi feindre ou accentuer une émotion dans un but stratégique, nous pouvons tenter de convaincre les autres par quelques procédés rhétoriques visant à leur faire éprouver une émotion voulue, les sensibiliser à une cause ou les convaincre de la vanité de leurs sentiments... Selon nos intérêts du moment, nous mettrons en cause l'emballement émotionnel (« désolé pour ce que j'ai dit, j'étais hors de moi... ») ; ou nous défendrons que des pensées structurées doivent en être à l'origine (« Tu ne peux pas l'avoir dit sans l'avoir pensé ! Cela reflète forcément quelque chose ! »). Par ces procédés se jouent des « micropolitiques » de l'émotion visant à modifier l'équilibre énergétique de la « balance émotionnelle » (Clark, 1990).

Selon Garfinkel (1967, p.115), les « affects sociaux » sont produits, reconnus et contrôlés en fonction de « l'arrière-plan de la compréhension commune » et « c'est précisément de cette relation avec l'arrière-plan que les personnes se préoccupent dans leurs descriptions de sens commun, de manière à susciter l'admiration ou l'amitié, à éviter l'anxiété, la honte, la culpabilité ou l'ennui. » En d'autres termes, nous devons faire comprendre nos opinions et nos expériences (dont nos émotions), et nous adaptons nos récits et justifications en fonction de nos suppositions de ce que peuvent comprendre et penser nos interlocuteurs. Dans cette optique, l'enjeu émotionnel de l'estime des autres est prépondérant.

Cet arrière-plan n'est pas figé. Au contraire, tout le jeu avec ou sur les émotions peut avoir pour objet de le modifier. L'application de jugements sur les émotions des autres et sur leurs catégories d'analyse en est le mode opératoire.

Imaginons un repas de famille... Michel¹⁴ s'insurge contre une décision du Conseil d'Etat interdisant la chasse traditionnelle d'oiseaux par l'application de glu sur des branches, qui colle les pattes des oiseaux, et qu'il pratique depuis de nombreuses années. C'est une méthode qui fait partie du patrimoine, explique-t-il, de la culture. Louis, son fils, acquiesce et ajoute que si l'on veut défendre les animaux, plutôt qu'ennuyer de la sorte les petits chasseurs, il vaudrait mieux commencer par réglementer davantage les élevages industriels de poulets et de porcs. Michel ironise sur le fait que, de toute façon, la planète est fichue et que l'espèce humaine a toujours été carnivore. Sylvie, la sœur de Michel, est gênée. Elle n'a jamais apprécié la chasse à la glu, qui fait partie des traditions familiales, mais n'a jamais non plus manifesté publiquement son désaccord. Marie, sa fille, est moins réservée. Elle a suivi avec attention plusieurs cours de biologie qui expliquaient l'interdépendance des différentes espèces et les effets néfastes de l'homme sur les écosystèmes. Elle s'est engagée depuis quelques mois à manger moins de viande et hésite à intégrer des groupes militants écologistes. Elle assure que le problème est global, donc aussi local, et

¹⁴ Les prénoms sont évidemment fictifs.

défend une écologie tout autant politique qu'individuelle. Une dispute éclate, durant laquelle Marie juge le laconisme de son oncle irresponsable. Michel juge en retour les engagements de sa nièce d'un romantisme irréaliste, et lui demande, avec ironie, si elle dit toujours non à un bon burger-frites. Marie bouillonne et se jure qu'elle ne mettra plus jamais les pieds dans un fast-food. Sylvie, soucieuse de maintenir une certaine paix familiale, tente d'apaiser la dispute comme elle peut. Finalement, Michel reconnaît l'importance de manger moins de viande (comme le lui a conseillé son médecin) mais reste campé sur ses positions quant à la chasse à la glu.

Les positionnements de chacun sont produits par des expériences et des représentations construites ou transmises socialement. Les émotions qui en découlent se fixent dans des jugements de valeur (Thévenot et Livet, 1997). La catégorisation évaluative des sentiments témoigne autant qu'elle participe à la construction d'« ordres émotionnels » (Strauss et al. 1982). En s'exprimant, les émotions sont mises à l'épreuve du jugement des autres. Si la sensibilité de Marie à la cause animale n'avait pas trouvé le soutien silencieux de sa mère et celui de son cousin Louis (qui condamne les élevages industriels), il est possible que la disqualification de son émotion l'aurait conduit, sinon à réviser son jugement, au moins à inhiber son expression (et à aller chercher, dans des groupes militants, des interlocuteurs partageant sa sensibilité). Si tous les protagonistes avaient partagé le même souci face à la cause animale, Marie les aurait peut-être invités à rejoindre des groupes militants. L'approbation de son émotion, l'assentiment général, aurait créé un « accordage » (Kauffman, 2020), une collectivisation des affects, dont l'énergie aurait pu servir à tenter de construire la cause comme problème politique.

Nous retrouvons ici la métaphore énergétique par le biais de la théorie des chaînes de rituels d'interaction de Randall Collins (2004). Remobilisant Durkheim et Goffman, Collins conçoit que les interactions satisfaisantes du point de vue des acteurs produiraient une « énergie émotionnelle » positive dans la mesure où elle augmenterait – comme la joie de Spinoza – la puissance d'agir du sujet en produisant des symboles communs et de la solidarité ; à l'inverse, les interactions insatisfaisantes réduiraient les liens sociaux et feraient baisser l'énergie émotionnelle¹⁵.

Concurrence des sentiments et transformation des régimes émotionnels : une perspective constructiviste

¹⁵ Pour Collins, ces effets de variation de l'énergie émotionnelle, propriétés émergentes des situations, sont constitutives des ordres sociaux au niveau local, mais aussi, par agrégation, au niveau global. Ils s'inscrivent aussi dans l'individu dans ce que Collins appelle des « émotions de long terme » (que nous appellerions plutôt dispositions affectives ou simplement des sentiments). Dans sa théorie, l'unité d'analyse est la situation, mais « dans un sens fort, l'individu est la chaîne d'interactions rituelles. Il est le précipité des interactions passées et l'ingrédient, mais non le déterminant, de chaque nouvelle situation » (p.2, ma traduction). Notons qu'il faudrait s'interroger sur les effets à long-terme des frustrations ; si celles-ci inhibent l'action, le retour explosif du refoulé est toujours possible, comme l'avait noté Elias autour du concept de décivilisation.

« Non seulement le droit et la morale varient d'un type social à l'autre, mais (...) ils changent pour un même type si l'existence collective se modifie. Mais pour que ces transformations soient possibles, il faut que les sentiments collectifs qui sont à la base de la morale ne soient pas réfractaires au changement, par conséquent, n'aient qu'une énergie modérée. S'ils étaient trop forts, ils ne seraient plus plastiques » écrit Durkheim (1895, p. 70)

Nous pouvons faire l'hypothèse que la « concurrence des sentiments » entre les différents groupes sociaux, portée par des divergences d'intérêts, de désirs et de croyances, constitue le moteur des transformations axiologiques, que celles-ci se manifestent dans le droit, la morale ou les connaissances sociales (Bernard, 2017). C'est ainsi, nous semble-t-il, qu'un certain structuralisme peut se révéler « dynamique » (Lordon, 2013 ; Héritier, 2003). Les transformations axiologiques s'accompagnent de modifications des formes d'étiquetage des conduites. C'est ainsi qu'Elias (1937), par exemple, explique la baisse de la violence dans le processus de civilisation : le plaisir éprouvé dans la violence serait devenu honteux par l'effet des étiquetages produits par les dépositaires de l'autorité morale (police, justice, parents...).

Différents types d'interactions se produisent entre « représentations » et « expériences ». Eva Illouz (2006), par exemple, explique l'augmentation de la prégnance d'une lecture psychologique du monde en Occident au 20^{ème} siècle par la structuration du groupe professionnel des psychologues d'une part, et par la vulgarisation de la psychologie dans les médias de masse d'autre part, qui aurait fait écho aux expériences des femmes des classes moyennes et supérieures ; celles-ci auraient trouvé dans la critique psychanalytique de la famille bourgeoise traditionnelle (névrosante) des affinités électives avec le féminisme politique et, par-là, une vision du monde susceptible de favoriser leur émancipation. De la même manière, Illouz (2020) rappelle l'analyse du « problème qui n'a pas de nom » développée par l'autrice Betty Friedan. Celle-ci, dans un ouvrage de 1963, à une époque où la représentation dominante du bonheur féminin situait les femmes dans la sphère domestique, a décrit l'isolement et le malheur des femmes au foyer. Le livre remporta un fort succès populaire et contribua sans doute au changement de la condition féminine. En nommant le problème et en lui proposant un cadre d'interprétation, il l'a fait exister socialement et l'a modifié. De cette manière, le nominalisme aussi peut être « dynamique »¹⁶ (Hacking, 2005).

Pour reprendre les termes de Schütz, les nouvelles représentations ainsi créées (par la concurrence des sentiments entre groupes sociaux, par les disputes politiques et morales) deviennent de nouveaux « stocks de connaissance disponibles » influençant les « structures de pertinence » en situation et les formes de « typification » des expériences. Dans ce mouvement, les émotions font l'objet d'objectivations, qui en

¹⁶ Hacking s'intéresse aux « effets de boucle » ou « effets de conséquences » entre connaissance et population, et plus précisément entre « les classifications scientifiques et les gens qui sont classifiés » (leçon 2, p.5). Les critères de classification (d'une maladie par exemple) et la connaissance des experts se diffusent dans la population *via* diverses institutions (médicales, médiatiques...) et affectent les individus classifiés qui modifient leur comportement, obligeant à modifier les critères de classement, etc.

forment le cadre d'interprétation. Comme l'écrivent Peter Berger et Thomas Luckmann (1966, p.107) : « En vertu des rôles qu'il joue, l'individu est conduit dans des régions spécifiques de connaissance socialement objectivée (...) dans le sens d'une 'connaissance' des normes, des valeurs, et même des émotions. » La démarche constructiviste permet ainsi de porter le regard « sur les processus historiques et sociaux de production du sens et leurs effets en retours sur la 'réalité sociale' » (Loriol, 2012, p.13).

Ces constructions sociales ne sont évidemment pas sans effet sur les individus qui seront amenés à reconstruire leur identité pour tenir compte de ces « nouvelles données ». Selon Piaget, le « mécanisme interne de tout constructivisme » est « un processus d'équilibration, dans le sens aujourd'hui précis grâce à la cybernétique, d'une autorégulation, c'est-à-dire d'une suite de compensations actives du sujet en réponse aux perturbations extérieures. » L'équilibration – l'adaptation ? – permettrait « la synthèse entre genèse et structure » (1964, p.173), dans un processus indissociablement cognitif et affectif : « l'affectivité constitue l'énergétique des conduites dont l'aspect cognitif se réfère aux seules structures. Il n'existe donc aucune conduite, si intellectuelle soit-elle, qui ne comporte à titre de mobiles des facteurs affectifs ; mais réciproquement il ne saurait y avoir d'états affectifs sans intervention de perceptions ou de compréhensions qui en constituent la structure cognitive. » Dans cette composition avec le changement social, il s'agit de ne pas se perdre : « Les sentiments comportent à coup sûr des conflits ou des crises et des rééquilibrations, toute la formation de la personnalité étant dominée par la recherche d'une certaine cohérence et d'une organisation des valeurs excluant les déchirements intérieurs ». Une autre façon, peut-être, de nommer le travail émotionnel... La « concurrence des sentiments » ne désignerait alors pas seulement une lutte sociale pour imposer de nouvelles représentations morales, mais aussi la lutte interne qui résulte de « l'équilibration » entre anciennes et nouvelles structures mentales. Comme nous l'avons vu à propos des résistances aux révisions morales, l'intégration de nouvelles visions du monde est toujours possible, mais jamais certaine.

Conclusion

La dimension énergétique de l'émotion structure les conceptions de l'émotion, dans le sens commun comme dans le champ scientifique. Le souci de maintien d'un certain ordre social conduit à l'élaboration d'idéologies, de cadres d'interprétation et de dispositifs de socialisation visant à limiter le déploiement de l'énergie émotionnelle ou à l'orienter vers le renforcement des normes et valeurs des groupes sociaux. Des dispositions affectives se construisent ainsi par la mise en correspondance entre « objets » ou « situations » d'un côté, et émotion légitime de l'autre. Ce cadrage des émotions n'est cependant pas pleinement efficace. L'appréhension de toutes les situations ne peut être préalablement réglée. Des décalages entre nos perceptions du monde et nos dispositions construites sont susceptibles de se produire fréquemment. Dans ces situations productrices d'émotions perturbant l'appréhension habituelle du

monde, nous sommes amenés à questionner tant la réalité perçue que nos réactions émotionnelles.

Dans le jeu perpétuel entre désajustement et réajustement au monde, l'évaluation de nos émotions et de celles des autres porte souvent sur leur degré de rationalité, qu'il s'agisse de l'adéquation de l'émotion à la situation, de la pertinence des raisons qui en sont à l'origine, ou de l'intérêt des conséquences qu'elle engendre. L'émotion n'est alors pas bonne ou rationnelle *a priori*. Socialement, elle le devient, ou non, en fonction des jugements suivant leur partage social. La façon dont nous identifions et comprenons l'émotion détermine alors tant la potentielle « carrière » sociale de l'émotion (sa montée en généralité, sa mobilisation dans la construction d'un problème public) que dans ses effets sur les individus, qui se trouveront, selon les cas, disqualifiés ou renforcés par les avis de leurs interlocuteurs. La frustration, l'inhibition, ou au contraire le renforcement émotionnel et les amplifications sociales qui en découlent, suggèrent le caractère indissociablement individuel et social des régulations émotionnelles, et, plus profondément, la fascinante intrication des niveaux biologiques, psychologiques et sociaux.

Cette intrication n'amène pas nécessairement à concevoir que les émotions ne seraient que des effets de croyances et de discours, comme le voudrait un certain programme « fort » du constructivisme social. Les émotions nécessitent un substrat organique et résultent en partie des effets de « câblage » produits par les expériences individuelles et leur synthèse psychologique inconsciente. Mais elle impose de relativiser les lectures biologisantes et psychologisantes encore largement répandues dans le champ scientifique et dans le sens commun. Nos émotions sont aussi le produit de rapports sociaux complexes déterminant autant ce qui « prend du sens » au niveau micro que les réservoirs de sens socialement partagés qui permettent de comprendre les situations et les émotions qui s'y rapportent. La lutte pour l'imposition de ces cadres d'interprétation constitue un des principaux moteurs du changement social. Nous tâchons sans cesse d'intégrer ou de composer avec ces cadres en mouvement en essayant de maintenir une certaine unité biographique. Entre accords harmoniques et « désaccords » dissonants, s'orchestre une petite musique opérant de multiples modulations – les effets de la construction sociale des émotions.

Bibliographie

Andler, D., (dir.), (2004 [1992]), *Introduction aux sciences cognitives*, Gallimard

Becker, H., (2012 [1963]), *Outsiders*, Métailié

Berger, P. et Luckmann, T., (1986 [1966]), *La construction sociale de la réalité*, Méridiens Klincksieck

Bernard, J., (2009), *Croquemort. Une anthropologie des émotions*, Métailié

Bernard, J., (2015), « Les voies d'approche des émotions. Enjeu de définition et catégorisations », *Terrains / Théories*, n°2

Bernard, J., (2017), *La concurrence des sentiments*, Métailié

- Boltanski, L., et Thévenot, L., (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard
- Boudon, R., (2004), « Une théorie judiciaire des sentiments moraux », *L'année sociologique*, vol.54
- Bourdieu, P., (1997), *Méditations pascaliennes*, Seuil
- Braud, P., (1996), *L'émotion en politique*, Presses de Sciences Po
- Cerulo, M., (2021), *Emotions et dynamiques sociales*, Presses universitaires de la méditerranée
- Clark, C., (1990), « Emotions and micropolitics in everyday life. Some patterns and paradoxes of 'place' », dans T. Kemper (dir.), *Research Agendas in Sociology of Emotions*, State University of New-York
- Collins, R., (2004), *Interaction Ritual Chains*, Princeton University Press
- Damasio, A., (1995), *L'erreur de Descartes. La raison des émotions*, Odile Jacob
- Déchaux, J.-H. et Herpin, N., (2009), « La transmission des valeurs dans l'éducation familiale » dans P. Bréchon et J.-F. Tchernia (dir.), *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin
- Durkheim, E., (2013 [1912]), *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF
- Durkheim, E., (2013 [1897]), *Le suicide*, PUF
- Durkheim, E., (2013 [1895]), *Les règles de la méthode sociologique*, PUF
- Duvignaud, J., (1966), *Introduction à la sociologie*, Gallimard
- Elias, N., (2003 [1937]), *La civilisation des mœurs*, Pocket
- Elias, N., (1993 [1983]), *Engagement et distanciation*, Fayard
- Elster, J., (2010), "Emotional choice and Rational Choice", dans P. Goldie (dir.), *Oxford Handbook of Philosophy of emotion*, Oxford University Press
- Fassin, D., (2009), « Economies morales », *Annales. Histoire, sciences sociales*, n°6
- Fernandez, F., Lézé, S., Marche, H., (2014), *Les émotions, une approche de la vie sociale*, Archives contemporaines
- Fraisse, P., (1984), « Emotion », *Encyclopaedia Universalis*, t.6, réed. Électronique 2012
- Garfinkel, H., (2007, [1967]), *Recherches en ethnométhodologie*, PUF
- Gendron, M., et Feldman Barrett, L., (2018), « La perception des émotions. Une synchronie conceptuelle », *Sensibilités*, n°5
- Goffman, E., (1974), *Les rites d'interaction*, Minuit
- Goleman, D., (2003 [1995]), *L'intelligence émotionnelle*, J'ai lu

- Hacking, I., (2005), *Façonner les gens II*, Cours au Collège de France, en ligne
- Halbwachs, M., (1947), « L'expression des émotions et la société », dans *Echanges sociologiques*, centre de documentation universitaire
- Héritier, F., (2003), « Une anthropologie symbolique du corps », *Journal des africanistes*, t. 73
- Hochschild, A., 2017 [1983], *Le prix des sentiments*, La découverte
- Honneth, A., (1992), *La lutte pour la reconnaissance*, Gallimard
- Huxley, A., (1998, [1958]), *Retour au meilleur des mondes*, Plon
- Illouz, E., (2006), *Les sentiments du capitalisme*, Seuil
- Illouz, E., (2020), « Foules, groupes, climats. Une typologie des émotions collectives » dans L. Kaufmann et L. Quéré, *Les émotions collectives*, Raisons pratiques, EHESS
- Jeantet, A., (2018), *Les émotions au travail*, CNRS
- Kaufmann, L., (2020), « Ces émotions auxquelles nous sommes attachés. Vers une phénoménologie politique de l'espace public » dans L. Kaufmann et L. Quéré, *Les émotions collectives*, Raisons pratiques, EHESS
- Le Blanc, B., et Claverie, B., (2016), « Entre sensation et cognition : l'illusion explicative », *Hermès*, n°74
- Le Breton, D., (2004), *Le théâtre du monde. Lectures de Jean Duvignaud*, Presses de l'université Laval
- Le Breton, D., (2006), *La saveur du monde*, Métailié
- Levy, R., (1973), *Tahitians. Mind and Experience in the Society Islands*, University of Chicago Press
- Livet, P., (2002), *Emotions et rationalité morale*, PUF
- Lordon, F., (2013), *La société des affects. Pour un structuralisme des passions*, Seuil
- Loriol, M., (2020, « L'apport des méthodes ethnographiques pour enquêter sur la gestion collective des émotions au travail. L'exemple de la coloration affective des situations chez les policiers et les diplomates », *Recherches qualitatives*, vol. 39, n°2
- Loriol, M., (2012), *La construction du social. Souffrance, travail et catégorisation des usagers dans l'action publique*, Presses universitaires de Rennes
- Lutz, C., (1982), « The Domain of Emotion Words on Ifaluk », *American Ethnologist*, vol. 9, n°1
- Martucelli, D., (2016), « L'affectivité implicite et la vie en société », *Quaderni di Teoria sociale*, 1
- Mauss, M., (1936 [1934]), « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*

Mauss, M., (1921), « L'expression obligatoire des sentiments », *Journal de psychologie*

Mauss, M., (1924), « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie », *Journal de psychologie normale et pathologique*

Mead, M., (1969 [1955]), *Mœurs et sexualité en Océanie*, Plon

Meyer, M., (2007 [1991]), *Le philosophe et les passions*, PUF

Mills, C., (1966 [1951]), *Les cols blancs, essai sur la classe moyenne américaine*, Maspero

Mills, C., (1997 [1959]), *L'imagination sociologique*, La découverte

Nussbaum, M., (2011), *Les émotions démocratiques. Comment former le citoyen du XXI^e siècle ?* Flammarion

Paperman, P. et Laugier, S., (2005), *Le souci des autres. Ethique et politique du care*, EHESS, Raisons pratiques

Paperman P. et Ogien, R. (dir.), (1995), *La couleur des pensées. Sentiments, émotions, intentions*, Raisons pratiques, EHESS

Perreau, L., (2010), « Attention et pertinence chez Alfred Schütz », *Alter*, n°18

Piaget, J., (1964), « Genèse et structure en psychologie de l'intelligence » dans *Six études de psychologie*, Denoël Gonthier

Piaget, J. et Inhelder, B., (1966), *La psychologie de l'enfant*, PUF

Ramond, C., (2011), « Le retour des sentiments moraux dans les théories de la reconnaissance », *Indice*, vol.3

Reddy, W., (2014), « Emotions et histoire contemporaine : esquisse d'une chronologie », dans A.-C. Ambroise-Rendu et al. (dir), *Emotions contemporaines (19^e-21^e siècles)*, Armand Colin

Rimé, B., (2005), *Le partage social des émotions*, PUF

Sartre, J.-P., (2000 [1939]), *Esquisse d'une théorie des émotions*, Le livre de poche

Scherer, K., et Rimé, B. (dir), (2002 [1989]), *Les émotions*, Delachaux et Niestlé

Simmel, G., (2013 [1912]), *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, Payot

Strauss, A. et al. (1982) « Sentimental work in the technologized hospital », *Sociology of Health and Illness*, vol.4, n°3

Surralès, A., (2003), *Au cœur du sens : perception, affectivité, action chez les Candoshi*, CNRS

Spoljar, P., (2014), « Aspects du scientisme dans l'article 'émotion' de Paul Fraisse », *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°17

Thévenot, L., et Livet, P., (1997), « Modes d'action collective et construction éthique : les émotions dans l'évaluation », dans J.-P. Dupuy et P. Livet (dir.), *Les limites de la rationalité*, tome 1 : *Rationalité, éthique et cognition*, La Découverte

Truc, G., (2016), *Sidérations. Une sociologie des attentats*, PUF

Weber, M., (2003 [1921]), *Economie et société*, Pocket

